

Stock 4 - FORGL4

Code du module:	FORGL4
Unité capitalisable:	Stockage marchandises 1 (STMA1)
Méthodes d'évaluations fixés:	2
Profession:	Gestionnaire qualifié en logistique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Commande

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable d'analyser la mission de préparation d'une commande et de planifier les différentes étapes de la préparation de la commande, en s'appliquant à optimiser la préparation de la commande et de déterminer les délais rec
Obligatoire	
INDICATEURS	
Il connaît les différentes étapes de la mission de préparation d'une commande.	
Il sait optimiser les missions de préparations d'une commande et calcule le temps de préparation nécessaire.	
SOCLES	
Il explique correctement et en ordre chronologique, les différentes étapes de la préparation d'une commande.	
Le calcul du temps de préparation nécessaire est correct.	

2

L'apprenti est capable d'assembler une commande, il connaît les méthodes de préparation de commandes et il est capable de les appliquer de manière compétente en respectant les principes ergonomiques en la matière.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de préparer une commande de manière autonome.

SOCLES

- L'apprenti a organisé la préparation de la marchandise (par exemple la recherche de l'acheminement le plus efficace, le chargement des palettes, respectivement des chariots, en tenant compte du poids des marchandises et de leur fragilité).
- L'apprenti n'a pas compromis sa santé.
- L'apprenti a veillé à appliquer des techniques de levage adéquates (il n'a par exemple pas mis ses genoux à contribution outre mesure) et il a évité les mouvements inappropriés.

3

L'apprenti est capable de sélectionner et de se procurer les moyens de transport, les matériaux d'emballage ainsi que les moyens d'échange requis.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les moyens de transport, les matériaux d'emballage ainsi que les moyens d'échange à sa disposition.

SOCLES

- L'apprenti s'est servi des moyens de transport appropriés, dans la mesure où il était autorisé de les utiliser.
- L'apprenti a emballé les marchandises de manière compétente, afin d'éviter les détériorations.
- L'apprenti a utilisé des moyens d'échange adaptés aux marchandises.

4

L'apprenti est capable de compléter la commande, en tenant compte des mesures de sécurité de rigueur (sécurisation de marchandises, produits dangereux), des besoins et des souhaits du client.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti prépare les marchandises pour la distribution.

SOCLES

- L'apprenti a sécurisé les marchandises à distribuer, il a identifié les substances dangereuses et il a tenu compte des souhaits du client.

5

L'apprenti est capable de procéder à l'identification de rigueur de la commande (en ajoutant les codes-barres ainsi que de livraison) en se servant des outils d'assistance informatiques internes et en tenant compte des indications des emballages et des produits dangereux.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les outils d'assistance informatiques requis ainsi que les identifications.

SOCLES

- L'apprenti a correctement identifié les marchandises respectives, sinon leurs emballages (il connaît 95% des indications).
- L'apprenti connaît les documents correspondants (95%).

6

L'apprenti est capable de contrôler l'exactitude ainsi que l'intégralité de la commande assemblée.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti contrôle les marchandises assemblées de manière autonome.

SOCLES

- L'apprenti a exécuté la commande sans commettre d'erreur après le contrôle final.

7

L'apprenti est capable d'emballer les marchandises d'une manière réglementaire et compétente, de les sécuriser et de entreposer à un endroit indiqué en vue du transport.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti utilise les moyens de transport dans la mesure où il est autorisé de s'en servir pour transporter les marchandises de manière compétente.

SOCLES

- L'apprenti a assuré le transport des marchandises d'une manière appropriée et compétente, sans que les marchandises ne subissent de détérioration.

8

L'apprenti est capable de travailler en équipe et de s'intégrer au sein d'un groupe.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti soigne les relations professionnelles.
- L'apprenti est capable de travailler en équipe avec ses collègues de travail.

SOCLES

- L'apprenti a échangé des informations requises pour le bon déroulement des travaux.

9

L'apprenti adopte une attitude responsable lorsqu'il manipule des substances nuisibles à l'environnement et dangereux pour sa propre santé.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les produits ou les emballages dangereux.
- L'apprenti connaît les risques et il sait adapter ses activités en fonction des circonstances.

SOCLES

- L'apprenti a adopté une attitude responsable, de manière à éviter les souillures provoquées par de mauvaises manipulations.
- L'apprenti ne s'est pas laissé aller à une attitude ou à des commentaires déplacés quand il a manipulé des substances dangereuses.

10

L'apprenti est capable d'évaluer la qualité de son travail et de tirer des conclusions de manière à être en mesure de réussir à accomplir des missions ultérieures.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de tirer des enseignements de circonstances nouvelles auxquelles il est confronté et d'en déduire une attitude à adopter pour améliorer la qualité de son travail.

SOCLES

- L'apprenti s'est remis en question et il a adapté son comportement de manière à assumer plus efficacement des activités ultérieures.

11

L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage de manière autonome et d'y noter les sujets/les matières/les exercices étudiés au cours de la formation.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti rédige un rapport.
- Le rapport compte entre deux et cinq pages (sans compter les photos et les annexes) avec une police de douze points.
- L'apprenti décrit au moins les points suivants dans le rapport "Préparation de la commande":
 - explication des différentes étapes de la préparation d'une commande en tenant compte de l'optimisation, du temps requis et des principes ergonomiques,
 - matériel d'emballage et d'échange,
 - accomplissement de la commande en tenant compte des mesures de sécurité et des besoins du client,
 - contrôle de l'intégralité et de l'exactitude de la commande,
 - (facultatif) explication de la répartition des tâches parmi les différents collaborateurs et du rôle assumé par l'apprenti.

SOCLES

- L'apprenti a rédigé le rapport de manière autonome.
- L'apprenti a régulièrement alimenté son rapport d'une manière soignée et cohérente.
- L'apprenti a correctement rédigé le rapport en français ou en allemand.
- L'apprenti a noté toutes les données importantes concernant les sujets/les matières/les exercices.
- L'apprenti a ajouté des illustrations, des esquisses et des annexes correspondant au rapport.

12

L'apprenti est capable d'utiliser des engins de levage électriques.

Obligatoire

INDICATEURS

L'apprenti a les autorisations internes et externes d'utiliser les engins de levage électriques.

SOCLES

Il utilise les engins de levage électriques pour lesquels il a l'autorisation externe et interne en respectant les consignes de sécurité.